La compagnie du P'tit Ballon revient sur le procès d'Alexandra Lange, victime de violences conjugales, dans *Légitime*. C'est vendredi 13 mars à l'historiai Jeanne d'Arc à Rouen dans le cadre des Journées internationales des droits des femmes.

Elle est la première femme à avoir été acquittée après le meurtre de son mari. Alexandra Lange a tué son conjoint d'un coup de couteau le 18 juin 2009. Un geste pour rester en vie et protéger ses quatre enfants. Pendant douze ans, Alexandra Lange qui tentait encore d'espérer dans cette relation a subi les violences verbales et physiques de Marcelino. Un soir, elle décide de demander le divorce. Insupportable pour l'époux qui se jette sur sa femme, jusqu'alors insoumise, pour l'étrangler. La scène se déroule dans la cuisine. Un couteau est à portée de main. Homicide volontaire ou involontaire ? La cour d'assises de Douai reconnaît la légitime défense et acquitte Alexandra Lange le 23 mars 2012.

Steeve Brunet, fervent défenseur des droits des femmes, partage une nouvelle fois un récit de… femme. Avec sa compagnie du P'tit Ballon, il revient sur le parcours d'Alexandra Lange vendredi 13 mars à l'Historial Jeanne d'Arc à Rouen. *Légitime* est une lecture théâtrale, partagée avec la comédienne Valérie Diome, Nicolas Leborge, créateur des plages sonores. Elle prend la forme d'une pièce radiophonique, écrite avec des extraits du livre d'Alexandra Lange, Acquittée, et aussi du réquisitoire de Luc Frémiot, avocat général. « *Le texte est magnifique. C'est une grande plaidoirie. Il est bouleversé par cette femme et cette affaire. Pour lui, la victime, ce n'est pas Marcelino mais Alexandra qui est sous l'emprise de son mari et se fait taper dessus* ».

Steeve Brunet et Valérie Diomey ajoutent les mots forts des deux avocates, Janine Bonaggiunta er Nathalie Tomasini. « *Elles posent la question de la légitime défense. Quand une femme vit dans un cadre de violence conjugale, elle n'a plus la possibilité de réagir. Elle est sous emprise. La seule sortie : c'est la mort. Les deux avocates demandent à la société de s'interroger là-dessus* ».

Après *À La Barre*, présenté lors des Journées du Matrimoine, *Légitime* est un témoignage universel de toutes ces femmes, enfermées dans la spirale des violences conjugales.

Infos pratiques

- Vendredi 13 mars à 18h30 et 20 heures à l’Historial Jeanne d’Arc à Rouen.
- Spectacle gratuit.
- Réservation au 02 35 52 48 00 ou sur reservation@historial-jeannedarc.fr